

Société en Commandite par Actions Faisant Appel Public à l'Épargne
Capital : 799.673.700 dirhams
Siège Social : Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi
RC Casablanca n° 180 175 - IF Casablanca n° 40165169

POUVOIR

Je (Nous) soussigné(s)représenté(s) par

Demeurant à (ayant notre siège à)

Propriétaire deactions de 100 dirhams chacune, de la société **MUTANDIS SCA**, Société en Commandite par Actions faisant appel public à l'épargne au capital de 799.673.700 dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, au 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 180 175 (ci-après la « **Société** »).

CONSTITUE POUR MANDATAIRE

La Sociétéreprésentée par M. Mme.....

ou

Mme/M.....

Demeurant à

A l'effet de me (nous) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société qui se tiendra le **1^{er} avril 2021 à 14 heures 30** à la Villa Roosevelt (3 Boulevard Moulay Rachid, ex - Roosevelt), à Casablanca, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

1. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Mandats des Commissaires aux Comptes ;
5. Mandats des membres du Conseil de Surveillance ;
6. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;
7. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
8. Quitus à conférer à la Gérance pour sa gestion ;
9. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

1. Modification de l'article 21 et mise à jour des statuts de la Société ;
2. Pouvoirs en vue des formalités ;
3. Questions diverses.

A cet effet, assister à la réunion, émarger toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur toutes questions à l'ordre du jour, accepter toutes fonctions ou se récuser, faire toutes déclarations et réserves, signer tous procès-verbaux, registres, pièces et documents et généralement faire tout le nécessaire dans mon intérêt et dans celui de la Société.

Fait à, le.....2021

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)